



# ATELIER DÉCARBONATION ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Conférence régionale de la logistique – 11 octobre 2022*



**Kimberly REBET**

*Logistic Low Carbon*

**Olivier HICEB**

*FNTR*



# Objectifs de l'atelier

- Répondre à la problématique : Comment la filière transports / logistique peut-elle utilement contribuer à atténuer le réchauffement climatique, à réduire les tensions énergétiques et les crises sanitaires ?

## 2 Temps de réflexion



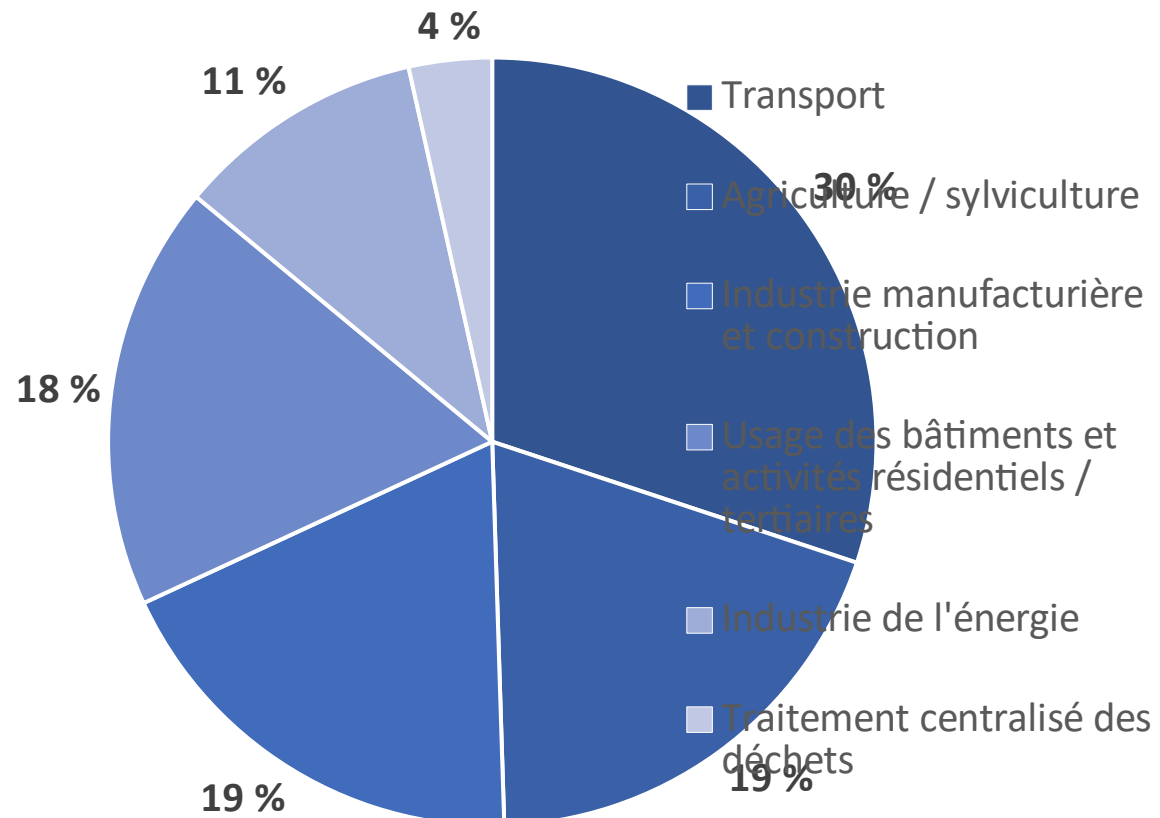
Faire un constat des enjeux et freins actuels et à venir



Identifier les pistes d'actions à différentes échelles



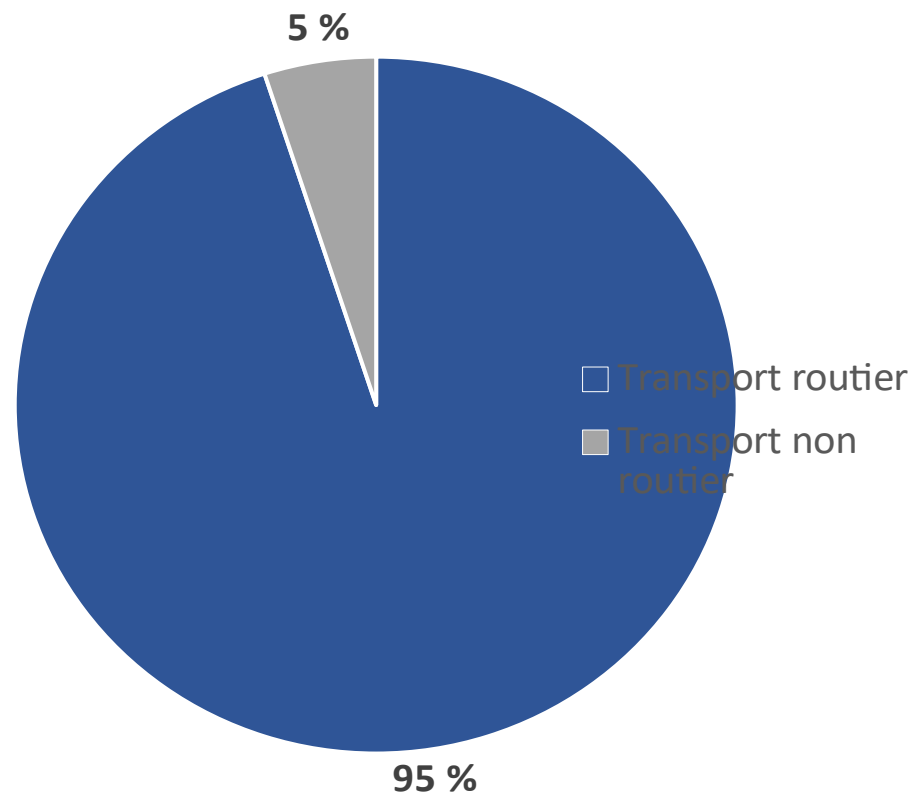
# Répartition sectorielle des émissions de GES en France en 2021



Conférence régionale de la logistique – 11 octobre 2022



# Répartition des émissions de GES en France du secteur des transports en 2021





# Constats – Objectifs fixés par la réglementation européenne et nationale

Qui ?	Cadre de référence	Objectif de réduction 2030 vs. 1990
<b>Union Européenne</b>	<b>Fit for 55</b>	<b>55%</b>
<b>France</b>	<b>SNBC</b>	<b>40%</b>



# Enjeu principal pour la profession

à motorisations  
alternatives

Accompagnement  
financier

Déploiement des  
réseaux de  
distribution en  
énergie

## VISIBILITE

sur  
l'organisation des  
flux logistiques

Accès à l'énergie



# **véhicules lourds**

**Large concertation > Task force réunissant les transporteurs, les constructeurs de véhicules et les énergéticiens.**

**Groupes de travail : Usages et motorisations, aspects économiques et TCO, offre des constructeurs, énergie.**





# Feuille de route décarbonation

## Objectif de la feuille de route :

- Engager les chaînes de valeur dans l'identification de leviers d'action à disposition de ces dernières dans une perspective globale de décarbonation de l'économie.
- Etablir une cartographie des leviers accessibles, qualitatifs et quantitatifs, des freins à lever pour la décarbonation des chaînes de valeur, et anticiper ainsi les politiques d'accompagnement et de soutien à mener pour atteindre les objectifs français rehaussés en lien avec « Fit for 55 ».
- Comment atteindre les objectifs de la loi les objectifs de la loi de programmation Climat/Energie (été 2023) ?



# Constats – Logistique urbaine

**InTerLUD** : programme CEE dont la mission est d'accompagner les collectivités et acteurs économiques sur le sujet de la **logistique urbaine durable**

## Contexte urbain :

- **ZFE** obligatoire pour les agglomérations de + de 150 000 habitants
- Volonté d'apaisement des centres-villes – questionnement des collectivités sur les gabarits des véhicules **⚠** peut aller **à l'encontre de la massification des flux** mais **opportunité pour la cyclo logistique**



# Constats – Exemples d'enjeux identifiés

## Transition énergétique des véhicules

- **Offre véhicules** pas ou peu adaptée à tous les secteurs – alimentaire, boissons, BTP
- **Difficulté à faire des choix** : manque d'informations factuelles, quelle énergie pour quel usage ? Quelle énergie privilégiée par la collectivité ?
- **Maillage du territoire en stations** d'avitaillement GNV/bioGNV et H<sub>2</sub> disparate

## Efficacité du transport

- **Manque d'aménagement de livraisons** manque d'aire de livraisons ou problème de disponibilité
- **Contraintes de circulation sur plages horaires restreintes** concentration des flux entre 10h et 12h, enjeu de l'attente de l'ouverture des commerces

## Multimodalité

- **Cyclo** Manque de foncier logistique pour ELU et dernier/premier km à vélo
- **Fluvial** Aménagement des quais + manque d'identification de flux potentiels pour rentabilité



# Initiatives et bonnes pratiques

## Transition énergétique des véhicules



*Des collectivités ont passé leur flotte de bus / BOM en **GNV ou hydrogène** et ont **ouvert une station publique***



*Outils d'aide à la décision pour achats de véhicules : **Verdirmaflotte.fr**, application **Transéco ZFE-m** (InTerLUD)*



***Appel à projets** Mobilité bioGNV Nouvelle-Aquitaine, aides stations et véhicules*



***Task Force** Transition énergétique des Véhicules Lourds, publication d'une **feuille de route début 2023***

## Efficacité du transport



***43 collectivités** sont engagés dans le **programme InTerLUD** pour optimiser le transport de marchandises en ville avec les professionnels*

## Multimodalité



***Expérimentation transport fluvial** Garonne Fertile en 2021 et oct 2022  
**Etude technique et financière pour la relance du fret fluvial** par la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas (Lot-et-Garonne)*



# Véronique HESSE

*Chargée de mission ECO CO<sub>2</sub>*

# Initiatives et bonnes pratiques

## “ Programme EVE

Engagements Volontaires pour  
l'Environnement – Transport et Logistique

”



# Le programme EVE



## Engagements Volontaires Pour l'Environnement

Programme d'accompagnement des entreprises pour la réduction de l'impact énergétique et environnemental dans leurs activités de transport et logistique.

### Les porteurs du programme



### Les financeurs





# Deux niveaux d'engagement

Une démarche de progrès avec  
la **charte d'engagements volontaires**



La charte de progrès permet aux entreprises d'agir et d'améliorer durablement leur impact carbone. L'entreprise s'engage **sur 3 ans à réduire ses émissions de GES et polluants atmosphériques** et bénéficie :



Des **outils opérationnels** pour évaluer ses émissions



Une **méthodologie éprouvée** pour piloter ses actions



Un **accompagnement individualisé** par des chargés de mission

Une démarche de validation avec  
le **label de performance énergétique**

Transport de marchandises (TRM)



Transport de voyageurs (TRV)



Un label valide l'atteinte d'un **niveau de performance environnementale élevée** en matière de réduction des émissions de GES. L'entreprise de transport performante fait une demande de labellisation et accède à :



**accompagnement** d'un chargé de mission pour préparer l'audit



Un co-financement pour la prestation d'un **auditeur externe**



elle obtient un **label reconnu** qui valorise son niveau de performance



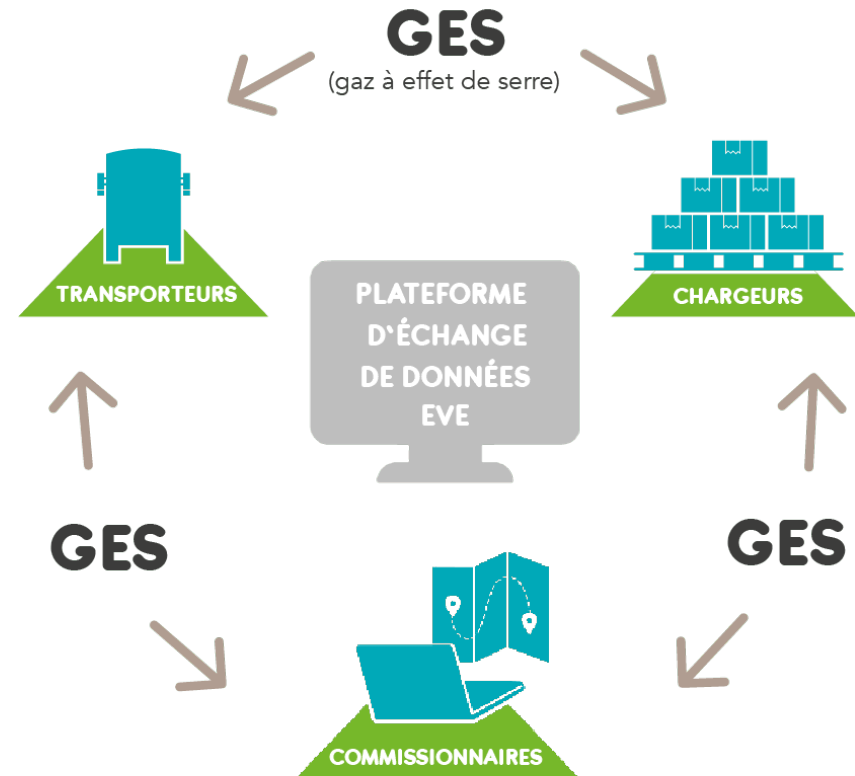


## PLATEFORME D'ÉCHANGE DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES TRANSPORT

Outil commun pour les acteurs du transport afin d'échanger sur leurs émissions de GES et leurs indicateurs de performance.

Accès à la plateforme sur  
[www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)

Bientôt disponible  
pour le transport de  
voyageurs !





# Bilan du programme EVE / 2018-2021

des engagements  
de réduction  
des GES de  
**10,12 %**  
en moyenne

Près de **5 000** entreprises  
sensibilisées  
par les organisations professionnelles

**1 605** entreprises  
engagées

**1 377 000**

tonnes de CO<sub>2</sub>e réduites chaque  
année

**425** entreprises  
labellisées



**1 425**  
Transporteurs

**1 052**  
TRM  
engagés

**113 408**  
véhicules chartés



**127**  
Chargeurs



**53**  
Commissionnaires



**390**  
entreprises  
Labellisées TRM



Créé en 2020

**35**  
entreprises  
Labellisées TRV

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION

## Cont act



[contact@eve-transport-logistique.fr](mailto:contact@eve-transport-logistique.fr)

ou

[veronique.hesse@ecoco2.com](mailto:veronique.hesse@ecoco2.com)

[www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)





# Temps de réflexion

1H

1

Constats

Enjeux

- Quelles sont les actions mises en place par les acteurs du secteur transport/logistique pour la décarbonation de la filière ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées ?

2

Leviers  
d'action

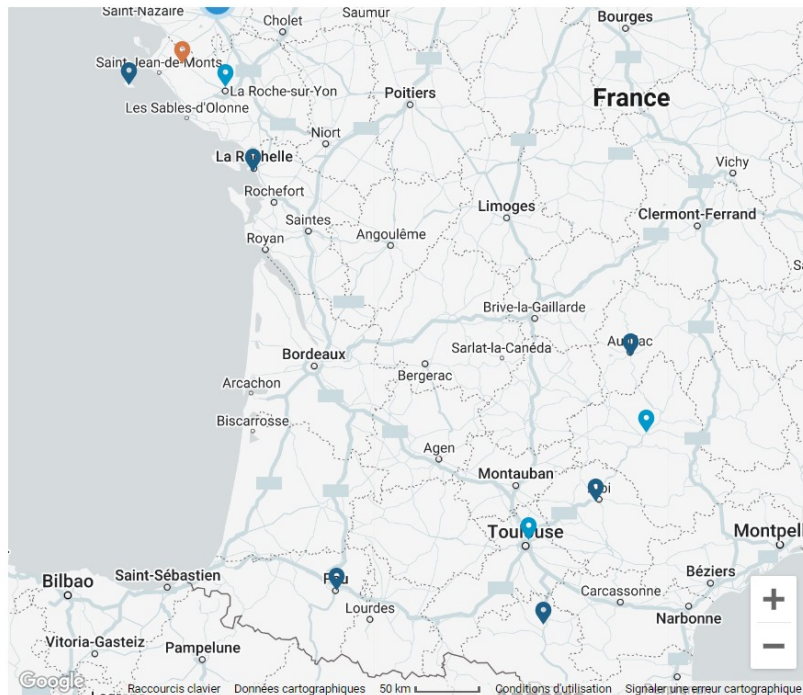
- Comment accompagner les acteurs de la filière dans cette transition ?
- Quelles sont les différentes échelles à mobiliser ?

Objectif : identifier 3 actions prioritaires à engager

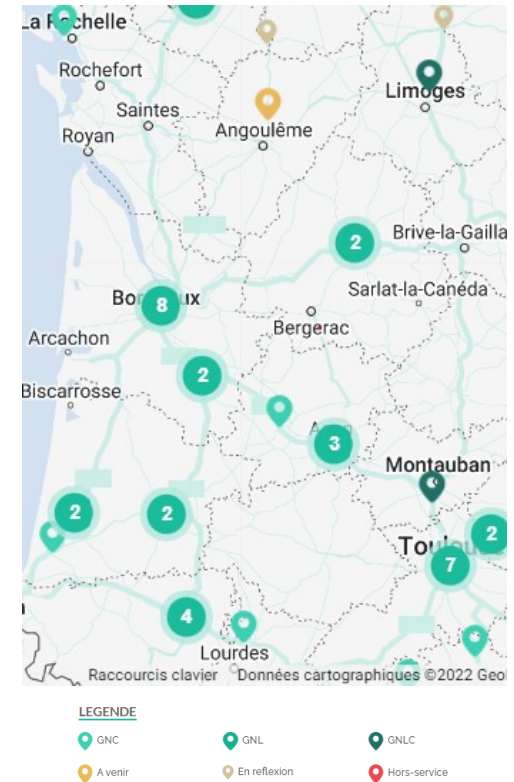


# Annexes – Cartographie stations

## Stations H2



## Stations GNV





# Chiffres à avoir en tête

- Transports = secteur le plus émetteur de GES en France – 31% des GES en 2019
  - Au sein des transports, 54% des émissions sont dus aux véhicules particuliers, 24% aux PL (y compris bus et cars) et 20% aux VUL
- **transport de marchandises = 13% des émissions nationales**
- 86% du transport intérieur de marchandises s'effectue par la route, 9% par le train (pour 0,3% des émissions du secteur transports), 2% par voie fluviale
  - 34% du transport de marchandises est réalisé par des véhicules routiers étrangers
  - Entre 1990 et 2018, la quantité de marchandises transportée en mode routier a cru de 56%, par voie ferrée a décru de 36%.
  - Entre 1990 et 2019, secteur transport +9% d'émissions GES, PL +11%, VUL +35%
  - SNBC : objectifs -28% en 2030 par rapport à 2015 et neutralité en 2050

Source :

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/rapport-sur-l-etat-de-l-environnement/themes-ree/defis-environnementaux/changement-climatique/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-des-transports#top>